

# L'album du Club 2005



Grand Prix de bondages 2005



Jean de Cam à la signature



M. le Maire et les anciens Présidents



Centre de Mucoviscidose, la vie sera plus forte



Réception des prix jeunes



## COUPES DIVERSES

# Règles de Golf

## DEUX REGLES FONDAMENTALES DE L'ETIQUETTE :

### LE RESPECT DES AUTRES JOUEURS :

- Lutte contre le jeu lent (toute partie plus lente **DOIT** laisser passer la partie qui suit)
- Eviter de gêner un joueur (ne pas se tenir trop près, ni parler, ni bouger, ni se mettre dans la ligne de jeu)
- Eviter tous risques de toucher un joueur (club ou balle)
- Respecter les autres joueurs en portant une tenue correcte !!!

### LE RESPECT DU TERRAIN

Replacer ses divots, ses pitchs et niveler ses traces dans les bunkers et cela, **CORRECTEMENT**.

Et en général, réparer tous dégâts faits au terrain

## UNE REGLE FONDAMENTALE DE JEU :

### NE PAS S'AVANTAGER ..... sans pénalité.

Le golfeur doit jouer le parcours tel qu'il est et faire progresser la balle telle qu'elle est en la frappant à l'aide de la tête de club jusque dans le trou.

## EN CAS DE PÉNALITÉS :

- Pénalité pour l'application d'une règle : **1 coup**
- Pénalité pour la **transgression** d'une règle (volontaire ou par méconnaissance) : **2 coups** .... et .... Disqualification

### BALLE TOMBANT DU TEE

Rappel : Un coup est un mouvement franc vers l'avant avec le club avec intention de frapper la balle à l'aide de la tête de club.

La balle est en jeu, sur chaque trou, depuis le premier coup sur le départ jusqu'à ce que la balle soit entrée entièrement dans le trou.

Si, au départ du trou, vous faites tomber la balle du tee, il n'y a pas eu coup. La balle n'étant pas encore en jeu, il n'y a donc pas pénalité.

Par contre, si vous faites un air-shot, au départ, la balle est maintenant en jeu et le coup compte.

### BALLE AU REPOS DEPLACÉE

Si vous déplacez votre balle au repos, il vous faudra la remettre à sa place. Pénalité : 1 coup.

Vous serez pénalisé si vous-même, votre chariot, votre cadet, vos clubs et d'une manière générale, tous ce qui vous appartient déplace involontairement la balle. En équipe, vous serez pénalisé dans les mêmes conditions si c'est votre partenaire ou ce qui lui appartient qui déplace votre balle.

Pour tous déplacements volontaires de la balle hors d'une règle le permettant, la pénalité sera de 2 coups puis éventuellement la disqualification.

Dans tous les cas, la balle doit être remise à sa place d'origine sous peine de disqualification

### BALLE EN MOUVEMENT DEPLACÉE

Si votre balle est déviée par vous-même, votre chariot, votre cadet ... etc... et en double, votre partenaire, son sac, son cadet, la pénalité sera de 2 coups, la balle restant en jeu à l'endroit où elle repose.

C'est le cas quand votre balle déviée par un arbre revient, par exemple, toucher votre sac.

### DETRITUS .... et .... OBSTRUCTIONS

Un débris est, de manière générale, tous ce qui est naturel non incrusté dans le sol. (branches mortes, feuilles, pierres ...etc...)

Les débris peuvent, en dehors des bunkers, être enlevés sous réserves de ne pas déplacer la balle.

Si la balle se déplace après que vous ayez touché un débris à moins d'une longueur de club de la balle, la pénalité sera d'1 coup avec l'obligation de remettre la balle à sa place.

Dans les bunkers, les débris ne peuvent pas être touchés. (Pénalité de 2 coups)

Les obstructions sont de manière générale des objets construits (râtelles, corbeilles, boîtes, bancs ...etc...)

Une obstruction amovible peut être relevée sur tout le terrain. Si la balle au repos bouge, vous devrez la remettre à sa place, sans pénalité.

S'il s'agit d'une obstruction inamovible, vous devrez déterminer le point le plus proche qui vous permette de ne pas être gêné ni dans votre stance ni dans votre mouvement. De ce point,

vous pourrez vous dropper à moins d'un club, sans vous rapprocher du drapeau et sans pénalité.

### AMELIORATION DE LA POSITION DE LA BALLE ou de LA ZONE DE MOUVEMENT INTENTIONNEL

En aucun cas vous ne pouvez ni améliorer la position de la balle (par exemple, en marchant derrière la balle pour y aplanir la surface) ni la zone de mouvement intentionnel (par exemple, en courbant avec votre main une branche d'arbre gênante).

Pénalité pour infraction à la règle : 2 coups.

### BALLE PROVISOIRE

Une balle provisoire est une balle que vous pouvez jouer quand il y a un risque que la balle d'origine soit perdue ou hors limite.

Si la première balle est perdue ou hors limite (et uniquement dans ces deux cas) la balle provisoire devient balle en jeu avec pénalité d'1 coup en plus des coups joués avec les deux balles.

Si la balle d'origine est retrouvée, la balle provisoire doit être relevée et aucun coup joué sur celle-ci ne comptera.

En aucun cas vous ne pouvez avoir le choix entre la première balle retrouvée et la balle provisoire.

Si la balle d'origine va vers un obstacle d'eau, deux cas se présentent :

- 1) Il y a évidence raisonnable pour que la balle soit dans l'obstacle d'eau : application de la règle de l'obstacle d'eau.
- 2) Il n'y a pas évidence raisonnable que la balle soit dans l'obstacle d'eau : vous avez la possibilité de jouer une balle provisoire. Si la balle n'est pas retrouvée, il s'agira alors d'une balle perdue et la balle provisoire devient balle en jeu. Sans évidence raisonnable, la balle d'origine non retrouvée ne peut être considérée comme étant dans l'obstacle d'eau.

### BALLE INJOUABLE

3 possibilités avec pénalité d'1 coup :

Dropper votre balle à l'endroit où vous avez joué votre balle d'origine

Dropper votre balle sur la ligne "drapeau - balle" sans limite arrière

Dropper à moins de deux longueurs de club de l'emplacement de la balle d'origine sans se rapprocher

### BALLE INJOUABLE DANS UN BUNKER

3 possibilités avec pénalité d'1 coup :

Les mêmes possibilités que pour la balle injouable mais seule la première vous permet de dropper à l'extérieur du bunker.

### BALLE PERDUE OU HORS LIMITES

1 possibilité avec pénalité d'1 coup :

Vous devez dropper une autre balle au plus près

de l'endroit où vous aviez joué le coup précédent. Si c'est au départ, vous pouvez remettre la balle sur tee dans les limites du départ.

#### OBSTACLE D'EAU

2 possibilités avec pénalité d'1 coup :

- 1) vous pouvez dropper une nouvelle balle à l'endroit où vous avez joué votre balle d'origine
- 2) vous pouvez dropper une nouvelle balle sur la ligne "drapeau - point où la balle d'origine a coupé en dernier la lisière de l'obstacle", sans limite arrière.

Et bien sûr, sans pénalité, vous pouvez jouer la balle là où elle se trouve mais interdiction de toucher la surface de l'eau avec le club avant votre coup. (pénalité : 2 coups)

#### OBSTACLE D'EAU LATÉRAL

4 possibilités avec pénalité d'1 coup :

En plus de jouer la balle dans l'eau et des deux possibilités de l'obstacle d'eau, vous pouvez dropper une nouvelle balle à moins de deux longueurs de clubs du point où la balle d'origine a coupé en dernier la lisière de l'obs-

tacle, ou du point sur la rive opposée, à égale distance du drapeau.

#### BUNKER

En cas de gêne, seules les traces d'animaux fouisseurs vous permettent de vous dropper sans pénalité.

Un chien n'est pas un animal fouisseur. Dans ce cas, le bunker n'est pas « terrain en condition anormale ».

Idem pour une trace de pas. Il est donc important que chacun ratisse toutes traces correctement.

#### NETTOYAGE DE LA LIGNE DE PUTT

Vous ne pouvez toucher la ligne de putt que dans les cas suivants :

- > en enlevant le sable, la terre meuble, les débris ou les balayant sans tasser quoi que ce soit
- > en réparant les bouchons des anciens trous ou les pitches
- > en mesurant la distance ou en relevant la balle
- > en pressant sur un marque-balle



Il est interdit de s'entendre pour transgresser une règle : Disqualification des deux joueurs

En compétition : le score brut de chaque trou doit être noté sur la carte.

En stableford : si vous ne pouvez plus marquer de point sur le trou, vous devez relever votre balle et marquer une croix sur le trou.

#### RATEAUX DE BUNKERS :

Pour les râtaux, la FFGolf préconise, pour les championnats, que ceux-ci doivent être placés à l'extérieur des bunkers, par derrière.

Compte tenu du temps perdu par cette méthode, notre Commission Sportive vous demande d'appliquer les anciennes mesures et donc de laisser les râtaux dans le bunker, ceux-ci étant obstructions amovibles.

#### DROPS A UNE OU DEUX LONGUEURS DE CLUBS :

Si la règle vous permet de dropper sans pénalité : il s'agit d'un drop à une longueur de club

Si la règle vous permet de dropper avec pénalité : il s'agit d'un drop à deux longueurs de club

#### DROPPER :

Pour dropper, il faut, sans se rapprocher du trou, tendre le bras à l'horizontale et laisser tomber la balle.

Une fois la balle droppée, celle-ci est en jeu et ne peut être redroppée sans pénalité.

Par contre, vous devez redropper, sans pénalité, si, lors du 1er drop, la balle :

- se rapproche du drapeau
- sur le parcours, roule dans un obstacle ou sur le green
- dans un obstacle, sort de celui-ci
- ou roule à plus de 2 longueurs de club

Si le cas se reproduit une deuxième fois, il faudra placer la balle à la tombée du 2e drop.

#### RELEVER UN PITCH : LA TECHNIQUE

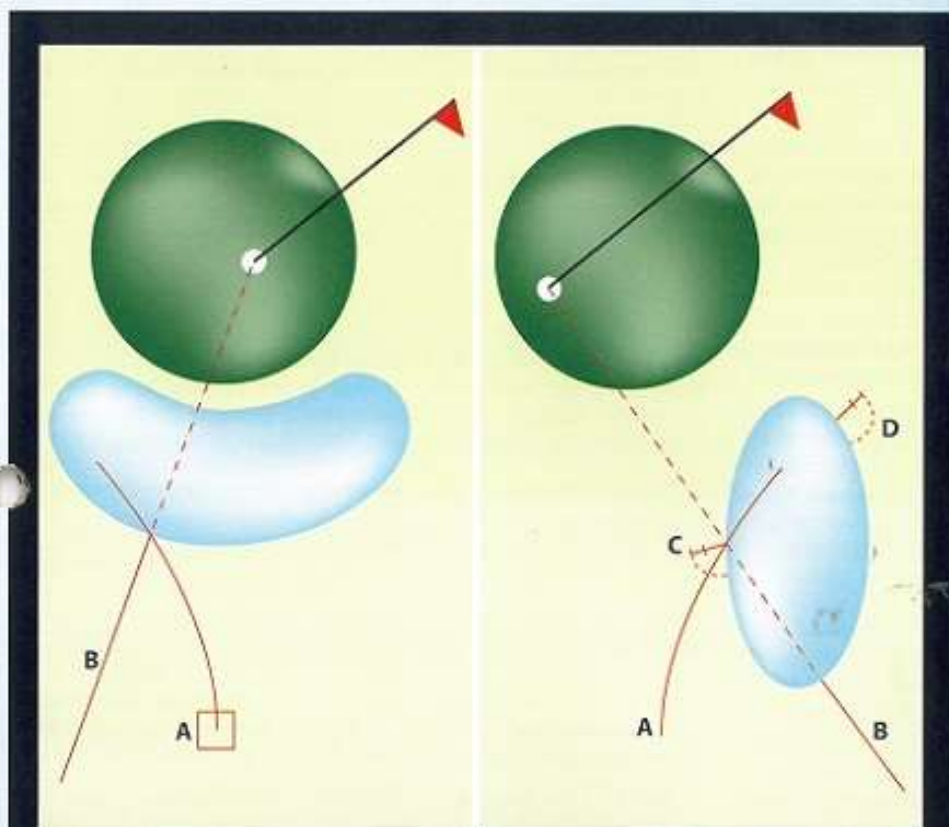
Pour relever correctement un pitch, vous devez utiliser un relève-pitch de la façon suivante :

Décompacter la terre à l'endroit du pitch en enfonçant de nombreuses fois votre relève-pitch.

La terre va se remettre d'elle-même.

Il ne vous suffira plus qu'à égaliser la surface avec votre putter.

Il ne faut surtout pas se servir du relève-pitch comme d'une fourchette pour relever la terre. Vous ne mettez que de l'air par-dessous ce qui est néfaste pour les greens.



#### Obstacle d'eau

- 1 - Drop aussi prêt que possible de A
- 2 - Drop sur la ligne B

#### Obstacle d'eau latéral

- Choix précédent (obstacle d'eau)  
+ 2 options supplémentaires
- 3 - à moins de 2 longueurs de club du point où la balle a franchi en dernier la lisière de l'obstacle (C)
  - 4 - à même distance du drapeau, à 2 clubs de la rive opposée (D)

# Histoire de Bondues

Francis Nazé,

Président du Club d'Histoire Locale de Bondues,  
Membre de la Commission Historique du Nord

## Un parcours en 36 trous

*Clin d'œil amical aux membres de l'Association Sportive du Golf de Bondues, et surtout coup de chapeau aux magnifiques parcours d'Hawtree et des Trent-Jones, père & fils, j'ai choisi d'évoquer l'histoire de cette commune en 36 dates importantes, un peu comme si l'historien-golfeur enchaînait les 36 tees des deux circuits pour en appréhender, en un seul jeu, toutes les données. Cette démarche chronologique m'obligera parfois à quelques chips pour plus de précision et les lecteurs intéressés par cette étude monographique devront combler les divots de mon récit par une recherche complémentaire ; c'est le lot de tout abrégé !*



## En guise d'introduction

Avant d'égrener les 36 dates du Grand livre d'histoire bonduois, je vais tenter d'expliquer, dans une problématique introductive, la première interpellation qui se pose à nous, à savoir les origines du nom Bondues.

A quelle époque, des hommes migrants, venus d'horizons lointains, posent-ils leur mince bagage dans ce coin de terre qu'occupe la commune aujourd'hui ? Qui sont-ils et pourquoi cette décision, ici, point ultime de leur longue marche en quête d'une vie meilleure ? Comment choisissent-ils - ou pourquoi leur est donnée - l'appellation leur permettant de se différencier des autres communautés environnantes ? Autant de questions banales que l'historien se pose au moment d'entreprendre la monographie de son village. Et combien ne trouvent pas de réponses satisfaisantes, tant est délicate, voire impossible, l'approche de la vérité originelle pour une entité aussi réduite. Sur tout le premier millénaire de notre ère, et même au delà d'un siècle, nous ne possédons, en effet, aucun document, écrit, trouvaille archéologique importante ou site reconnu sur notre communauté ; alors il faut la réinsérer dans un contexte naturel et humain plus vaste et considérer, avec précaution et sans assurances vérifiées, que ce qui est valable pour l'ensemble doit l'être également pour une composante (Conquête romaine ou invasions normandes par exemple) ; cela ne nous empêchera pas cependant de relater les énigmes de notre "nuit" bonduoise.

Mais quand et pourquoi Bondues ? Quand ? sans doute ne le saura-t-on jamais ! L'histoire "villageoise" ne fut véhiculée longtemps que par le seul outil du langage, chaque génération apportant à la suivante les nécessaires éléments cognitifs de la saga commencée par ses devancières. Avant, bien avant ou après le début du neuvième siècle de notre ère ? Tout est possible et cela montre bien les limites floues de notre connaissance. C'est en effet au milieu de ce siècle que surgissent de très nombreux villages, création liée à la naissance de la féodalité et à la redistribution des pouvoirs. Tout fief appartient à une famille et relève d'un seigneur plus puissant. Pour faciliter le repérage géographique des différentes communautés, on leur donne un patronyme, ce qui autorise la répartition spatiale et une meilleure localisation de ces multiples points habités. Mais ce nom lui-même, est-il nouveau ou reprend-il, et c'est très vraisemblable, une appellation déjà usitée, pour différencier les "villae" romaines entre elles, par exemple ?

Pourquoi Bondues ? Là encore, les possibilités sont nombreuses, qu'elles soient d'origine latine ou anglo-saxonne. Cependant, pour la plupart des philologues, la bonne piste est

plutôt latine. Bondues peut être une bonde, une butte franche entre les "pays" de Lille et de Courtrai. Mais aussi peut-être un camp, une base logistique (bunda)... celle dont parle Dervaux, qui aurait abrité, au début de notre ère, les légionnaires occupés à la construction des voies romaines voisines ? Ou bien encore une borne (bodula, bodna) et il est vrai que nous sommes au point de rencontre de trois des cinq quartiers de la châtellenie, le Ferrain, le Mélantois et le Weppes. Cette dernière interprétation me semble la plus vraisemblable et c'est la plus communément agréée, mais tout ceci n'est pas gravé dans le marbre, même si "les Amis de Bondues" en ont fait leur logo !

## En tournant les pages du Grand livre d'histoire bonduois

Pour des problèmes de mise en page, il a paru nécessaire à l'équipe éditoriale de scinder la publication de cette "Histoire de Bondues" en plusieurs livraisons (quatre ou cinq), comme ces feuillets de nos journaux que l'on découvre au jour le jour, mais avec cet avantage sur eux que l'on peut très bien en passer un numéro, ou même commencer par le dernier, sans que cela nuise à la bonne compréhension de l'histoire.

### ■ Des énigmes du premier millénaire aux certitudes du 12<sup>ème</sup> siècle

Ainsi donc, amis golfeurs, du haut de la terrasse de votre clubhouse préféré, onze siècles d'incertitudes bonduoises vous contemplent ! Rien d'infamant dans cela pour autant : Lille ne sort-elle pas de l'ombre qu'en 1066 seulement ? Assurément les deux communautés existent, mais les témoins font défaut, qu'ils soient écrits ou façonnés. Alors la moindre lueur dans cette longue nuit d'ignorance se perçoit-elle comme un éclair d'existence ; allons planter notre premier tee pour ce "Fiat lux" !

➤ **Jules César** conquiert notre région en 53 avant JC mais c'est Auguste qui l'organise en civitas administratives : Castellum Menapiorum (Cassel) est la capitale du pays des Ménapiens, le nôtre, à côté des Tarvanna (Thérouanne), Bagacum (Bavay) ou Nemetacum (Arras). De plus, pour asseoir les conquêtes des légions, il charge son gendre Agrippa, préfet des Gaules, de la mise en place d'un réseau de voies de liaison entre Trèves et les grands centres de la Gaule chevelue. L'une d'elles nous intéresse particulièrement : la voie Boulogne-Cologne par Cassel et Bavay, attestée par la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin. Son tronçon entre Wervicq et Tournai passe-t-il par notre territoire ? Louis Dervaux n'hésite pas et fait du Mont de Bondues le point d'intersection de trois voies, les chemins dit de Mouveaux, du Dronkart et du Bois-Blanc. Selon lui, les travaux durent 12 ans et

# Histoire de Bondues

se terminent en l'an 2 de notre ère. Rien ne corrobore cette affirmation, ni les études (persuasives) de l'abbé Soëns en 1935, ni les nombreux chantiers de terrassement de l'expansion suburbaine plus récente (qui n'ont rien mis à jour). Pourtant, cette voie a existé et le mont de Bondues souscrit à tous les critères techniques "des voies romaines". Et la découverte au Jambon, en 1981, d'un dépotoir gallo-romain des II-IIIèmes siècles conforte la colonisation du Mont par les arpenteurs et soldats constructeurs.

- > **Au IVème siècle**, la Belgique seconde avec Reims comme métropole connaît une période de forte expansion, tant sur le plan économique que sur le plan spirituel, avec l'essor du christianisme grâce aux actions d'évangélisation des Saints Piat, Chrysole ou Eubert. Las, à la Saint Sylvestre 406, les Francs, eux-mêmes poussés par les Huns, franchissent le Rhin gelé et occupent la Gaule qu'ils pillent et saccagent. Pour lutter contre les barbares, on érige de très nombreux fortins destinés à protéger les populations et à les prévenir de toute incursion ennemie. Chez nous, quand les Francs se rendent maîtres de Wervicq, on élève le fort du Pot de Fer, dont Dervaux, encore lui, rapporte qu'il avait une tour solide et élevée qui exista pendant 700 ans. La découverte de fondations massives en gros moellons de pierre bleue étayerait cette affirmation étonnante, mais pour l'heure les seules pierres de grande taille que l'on peut découvrir dans le secteur sont celles du sculpteur Eugène Dodeigne.
- > Après le **baptême de Clovis en 496**, l'évêque guérisseur d'Arras, le futur Saint Vaast, entreprend de convertir les Francs de toute la contrée. De 500 à 540, année de son trépas, son activité apostolique est immense et de très nombreuses églises placées sous son patronyme en témoignent, dont la nôtre ? Par la suite, un monasterium, atelier agricole de moines défricheurs et bâtisseurs, s'installe près du cimetière actuel et la voie qui le relie à la motte de l'église prend bien après sa disparition le nom de chemin des moines (rue du Bosquiel aujourd'hui).
- > C'est dans un inventaire royal que l'on trouve peut-être la première apparition de notre cellule villageoise. **Le 30 octobre 867, Charles le Chauve** confirme les biens affectés à la mense monastique de l'abbaye de St Vaast d'Arras et on y remarque cette mention : *in boneiam villam et lentsales, trois manses avec les esclaves des deux sexes y résidant. On peut subodorer que les deux lieux sont voisins... et les historiens de rechercher sur les cartes une doublette plausible. Après bien des supputations, Bondues et Linselles semblent tenir la corde, à condition que les philologues entérinent l'évolution de notre substantif, mais les référents font cruellement défaut, ce qui explique notre prudence, excessive sans doute.*
- > **En novembre 880**, les hommes du Nord, les Normands, investissent Courtrai, d'où ils ravagent notre région : Cambrai et Arras sont dévastées. Rien ne semble pouvoir leur résister. Et pourtant, le 3 août 881, le jeune roi de la Francie occidentale, Louis III, leur inflige une sévère défaite à Saucourt dans le Wimeu et démontre qu'ils ne sont pas invincibles. Dès lors, les populations de nos contrées se mettent à construire des points fortifiés de surveillance pour mettre fin à deux atouts maîtres des normands, la surprise et la rapidité de l'attaque. Érigé à un bout de notre territoire, pas très loin de la Deûle et du "Bas plat" marécageux qui constitue une voie d'accès aux bateaux venus de Courtrai par la Lys, un fort donne son nom au hameau qui l'abrite, puis après sa disparition, à un chemin du Fort-de-Bout, toponyme qui perdure.
- > A la fin du millénaire, le comté de Flandre est bien installé et les châtellenies établies. Celle de Lille se divise en cinq quartiers : le Weppes, le Carembault, le Mélantois, la Pevèle et notre quartier

du Ferrain, eux-mêmes découpés en de nombreux fiefs autour d'un seigneur, le tout dans un système de subordination très hiérarchisé par les relations de vassalité et de suzeraineté. Le fief de Bondues ne déroge pas à cette règle, du moins peut-on le penser car on ne sait rien de lui.

Quand, à la fin du concile de Clermont en novembre 1095, le pape Urbain II appelle à prendre la croix et à chasser les infidèles de la Terre sainte, chacun, pauvre ou puissant, veut s'enrôler et porter la croix d'étoffe rouge attachée sur l'épaule droite. Et lorsque Pierre l'ermite, le petit homme monté sur un âne des manuels de notre enfance, se fait prédicateur, l'armée des humbles grossit rapidement et se met en route (printemps 1096). A la même époque, à proximité de Marchiennes, dans l'abbaye d'Anchin, se déroule un tournoi aussi remarquable par la qualité que par le nombre des personnes qui y figurent, plus de 300 chevaliers. A la fin de maintes joutes, ils s'engagent à aller en Asie dans le cours de l'an pour conquérir le tombeau de Jésus-Christ. Jacobus de Bondues en est l'un de ces jureurs et le **premier seigneur de Bondues** nommément cité. Malheureusement, il n'est rien moins certain que le fameux tournoi d'Anchin n'ait jamais eu lieu ! Seule une charte apocryphe publiée par Le Carpentier en 1664 le mentionne... sans doute pour complaire à certaines familles et fournir un titre à leurs prétentions. Ce Jacobus-là n'est-il qu'un faire-valoir sorti de l'imagination fertile d'un hagiographe doué ? Qu'importe, le douzième siècle tout proche est celui des premières certitudes.

- > Baudouin VII, dit à la hache en raison de sa grande justice, comte de Flandre, confirme en 1114 les possessions et privilèges de l'abbaye de Zonnebeke (entre Roulers et Ypres), éléments qui sont repris dans une charte en 1116, document diplomatique dans lequel on retrouve notre patronyme, dans une graphie proche de l'actuelle : **in villa bundus**... Le bodium de Bondues, ou les deux tiers des revenus de la dime, appartient alors à l'abbaye par donation de Lambert, fils des châtelains d'Ypres. Bondues existe enfin dans la mémoire collective.
- > L'assassinat du comte de Flandre Charles le Bon le 2 mars à Bruges frappe les esprits d'alors car il est perpétré dans un sanctuaire religieux, l'église St Donat. Son auteur, Burchard, réussit à quitter la ville et cherche à gagner la région lilloise où il espère trouver refuge chez l'un de ses trois oncles, fils de Frumalde, seigneur de Roubaix : Hugonem de Allouwe, Bernardum de Robays et **Oliverum de Bondues**. Ceux-ci le restaurent comme les liens familiaux les y obligent, puis le conduisent à Lille, le 1er mai 1127, comme l'honneur les y contraint. Burchard est garrotté sur une roue sur la place du marché et son agonie dure un jour et une nuit. Grâce à la relation de cet épisode sanglant, la parentèle seigneuriale sort à son tour du néant et on la retrouve régulièrement comme témoin dans des actes du comte de Flandre.
- > Un demi-siècle plus tard, notre église paroissiale sort enfin de l'ombre elle aussi. En 1171 sont fondées deux grandes-vicairies en l'église de Tournai, dont l'une par l'évêque Gautier. Dans son prébende (ou source de revenus), elle inclut l'autel de Bondues et cinq quartiers de terre arable de la stipende d'une viguerie qui ne doit être desservie que par un prêtre. Cette donation est confirmée le 22 juin 1190 par une bulle du pape Clément III, avec une petite erreur du copiste : on peut y lire en effet "Altare de Budues".
- > Pour la 1<sup>re</sup> croisade, une fausse charte évoque un Jacobus de Bondues, mais le récit de Geoffroy de Villehardouin, chroniqueur-acteur de la 4ème, prêchée par Foulques de Neuilly, nous raconte les péripéties de toute la noblesse de Flandre, partie de

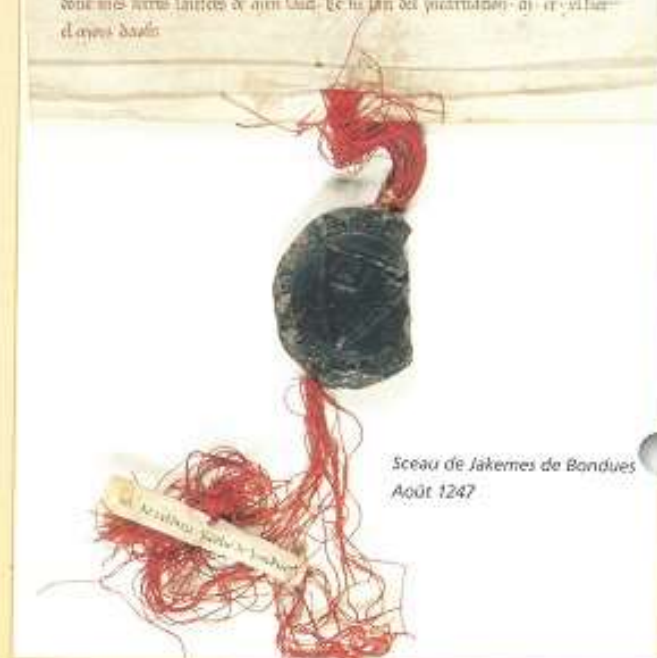


### ■ Les 36 dates classées en grandes périodes

- ◆ An 2 Voie romaine
- ◆ 406 Invasions germaniques & Pot de Fer
- ◆ 500/540 St Vast & Église & Monasterium
- ◆ 867 30 octobre Diplôme de Charles le Chauve et Bondues ?
- ◆ 880/881 Invasions normandes & Fort de Bout
- ◆ 1096 Jacobus, premier seigneur de Bondues
- ◆ 1116 Charte de Bauduin & apparition de notre toponyme
- ◆ 1127 Assassinat de Charles le Bon & apparition de la parentèle seigneuriale
- ◆ 1171 Donation de Letbert & citation de l'église
- ◆ 1205 Quatrième croisade & décapitation de Jacques de Bondues
- ◆ 1247 Apparition du sceau de Jacques de Bondues & blason de la commune

- ◆ 1315 11 septembre Ost boueuse ou échec au roi de France Louis X le Hutin
- ◆ 1372 7 mars Premier dénombrement de la Seigneurie de Bondues & autres
- ◆ 1449 8 novembre Enquête fiscale
- ◆ 1566 25 mai Prêche de Bondues & troubles religieux du 16ème
- ◆ 1593 10 avril Diplôme des drapiers
- ◆ 1624 Collier de la Toison d'Or & les Bournonville
- ◆ 1668 Epidémie de peste & chapelles la Croix et St Roch
- ◆ 1719 22 mai Achat de la seigneurie par les Du Bosquier & château blanc
- ◆ 1790 26 janvier Première élection municipale
- ◆ 1791 12 juin Installation du prêtre constitutionnel
- ◆ 1799 13 mai Vente de l'église & église de Favier
- ◆ 1824 17 avril Nomination d'Albert du Bosquier & le "siècle" du bon Albert
- ◆ 1854 Publication de l'Histoire de Bondues par Louis Dervaux
- ◆ 1866 Epidémie de choléra & Louis Lambelin et Bréda
- ◆ 1875 fin décembre Départ de Louis Leduc Dervaux & Fouquet-Lelong
- ◆ 1878 septembre Début de la construction du Fort Lobau
- ◆ 8 juillet 1881 Révocation de Désiré Dumont et nomination de René d'Hespel
- ◆ 1893 22 mai Bénédiction de la nouvelle église de Feuillet
- ◆ 1902 10 août Journal Le Pèlerin & laïcisation du "couvent"
- ◆ 1906 20 novembre Inventaire des biens de l'église
- ◆ 1914 14 octobre Entrée des Allemands dans le village
- ◆ 1929 18 mai Élection du socialiste Charles Muliez
- ◆ 1944 1<sup>er</sup> septembre Explosion du Fort Lobau & découverte des tombes des fusilles
- ◆ 1958 20 juillet Partielle et arrivée de Paul Roussel
- ◆ 1985 23 octobre Élection de Paul Astier
- ◆ 1997 20 septembre Inauguration du Musée de la Résistance

Ben l'abbé de Bondues... par a l'onneur d'vous... le os l'onneur...  
 a coeur q' ou a venob' l'air... l'onneur d'labelle de n'achet... au qu'on...  
 l'onneur de veve... les o'ies m'handit... en d'noeur q' ou... le p'ouit...  
 de o'ath'... q' le veve... a'ille... a' ou... le man... de...  
 unelle de f'and... de... si q' l'ous... veve... de... veve...  
 n'ouee... a... veve... de... a... de... de...  
 a... q' l' h'onne... q' d'ne le... q' ou... q' ou...  
 en... m'... m'... m'... m'... m'... m'... m'... m'...  
 de... q' ou... q' ou... q' ou... q' ou... q' ou...  
 de... de... de... de... de... de... de... de...  
 q' ou... q' ou... q' ou... q' ou... q' ou...  
 de... de... de... de... de... de... de... de...



Sceau de Jakemes de Bondues  
Août 1247

s'embarquer pour l'Orient et qui se retrouve devant... Constantinople qu'elle investit et met à sac ! Baudouin, comte de Flandre, devient Empereur et, à l'automne 1204, répartit les terres conquises. A Rénier de Trit, son fidèle compagnon, il assigne la garde de Phinepople, bastion avancé du côté des Bulgares ; "six vins chevaliers [120] de mult bone gent" l'accompagnent dont un nouveau **Jacques de Bondues**, son neveu. Mais en février 1205, les indigènes se soulèvent. Rénier refuse de quitter son tout nouveau duché, tandis que la majorité des siens, dont son fils et son neveu, l'abandonne. Ils sont capturés par les Grecs qui les exécutent. Rénier, quant à lui, est délivré peu après par Henri de Flandre. Mais qui a osé raconter à Eufémia, son épouse, la peu glorieuse et funeste trahison Jacques de Bondues ?

➤ Nouvelle première dans notre quête sur les certitudes historiques bonduoises, l'apparition du sceau de notre seigneur. En effet, à la charte que signe Jakemes de Bondues en août 1247 est appendu son sceau, qui figure un écu au franc canton. Les armoiries de la commune, d'or au franc canton de sable, sont les dignes héritières de cet écu.

Toponyme, église paroissiale, parentèle seigneuriale, armoiries, tout est en place au moment de clore cette première série de choses lues ou entr'aperçues. Sans doute suis-je loin du par idéal mais les bunkers ne m'ont pas fait défaut, ce qui n'est pas le cas des illustrations... inexistantes... d'où ces photographies d'accompagnement, anachroniques certes mais tellement fidèles à la réalité champêtre bonduoise jusqu'à ces dernières décennies !

**Francis Nazé,**  
Président du Club d'Histoire Locale de Bondues,  
Membre de la Commission Historique du Nord

à suivre...

Imp. Morel & Cordant - Marcy-en-Banast - Tél. 03 20 45 34 34